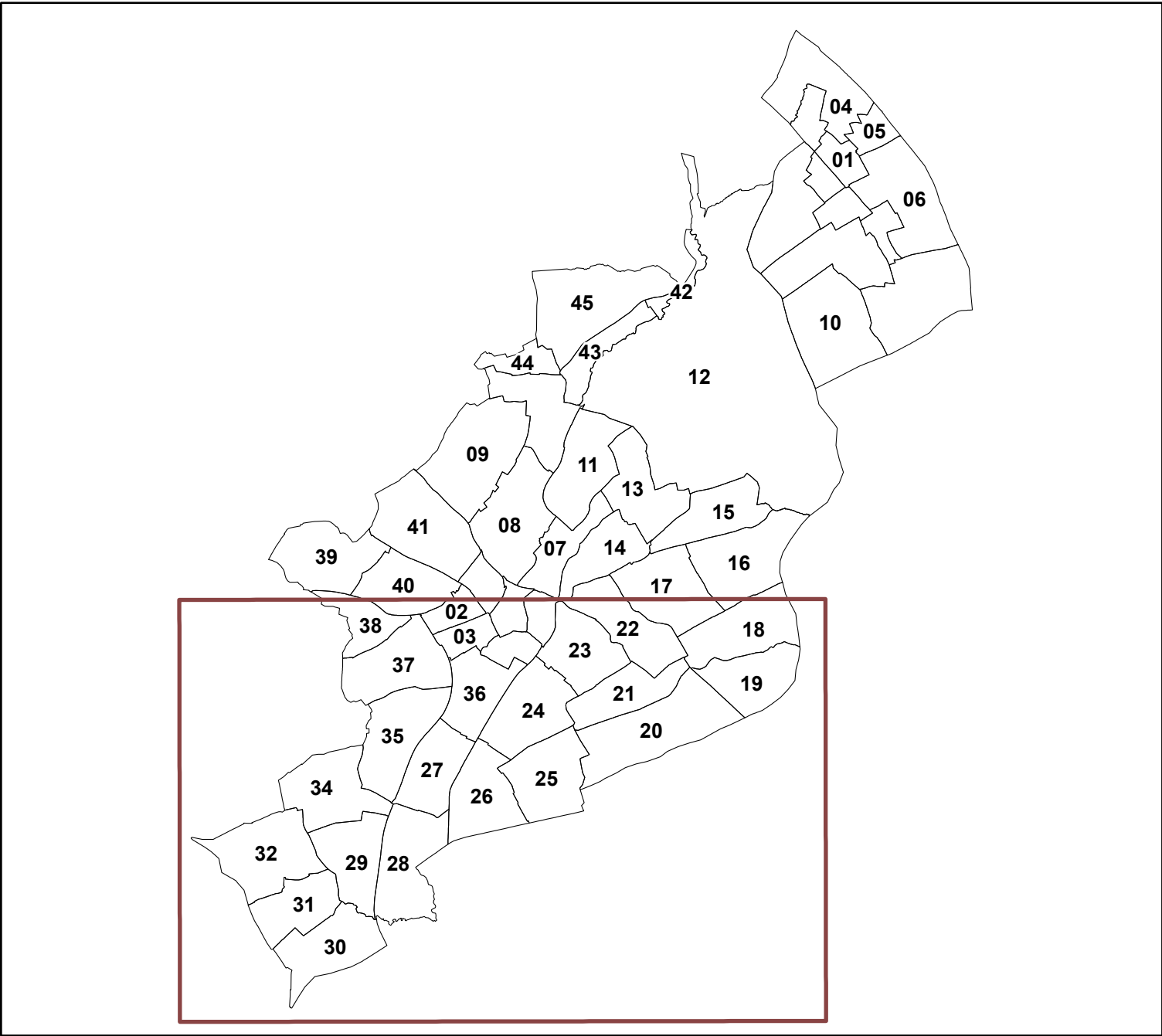


Localisation des sections cadastrales :



- espace boisé classé
- éléments remarquables du paysage (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- emplacement réservé

NUMERO	VOCATION	LARGEUR	BENEFICIAIRE	
RE001	couverture public	Aménagement de l'entrée de ville rue d'Oberbronn	9 m	Commune
RE002	voie à élargir	Voie de desserte de la zone 1AUa à partir de la route de Strasbourg	10 m	Commune
RE003	voie à créer	Voie de desserte de la zone 1AUa à partir de la rue Max Mahon	8 m	Commune
RE004	voie à créer	Voie de desserte de la zone 2AU à partir de la rue des Doyens	7 m	Commune
RE005	voie à créer	Voie de desserte de la zone 2AU à partir de la rue Max Mahon	6,5 m	Commune
RE006	voie à créer	Création d'une voie de liaison entre la rue d'Albarrach et la rue des Prés	7 m	Commune
RE007	voie à créer	Création d'une voie (rue de la Mésange)	11 m	Commune
RE008	voie à créer	Voie de desserte de la zone 2AU à partir de la route de Strasbourg	6 m	Commune
RE009	voie à élargir	Elargissement de la rue de l'Aubépine	9 m	Commune
RE011	voie à créer	Liaison douce vers la zone 2AU à partir de la rue Max Mahon	6 m	Commune
RE012	voie à créer	Liaison douce	3 m	Commune
RE013	couverture public	Aménagement d'un espace public (rue de Woerth)		Commune
RE014	voie à élargir	Elargissement du chemin des Passereux	9 m	Commune
RE015	couverture public	Aménagement d'un espace public (rue Kandell)		Commune
RE016	couverture public	Aménagement d'un espace public (place de la Cathol)		Commune
RE017	voie à créer	Voie de desserte de la zone 2AU à partir de la route de Strasbourg	10 m	Commune
RE018	voie à créer	Voie de desserte de la zone 1AUa à partir de la route de Strasbourg	10 m	Commune
RE019	voie à créer	Création d'une voie (rue des Tilleuls)	5,5 m	Commune
RE020	voie à créer	Aménagement de l'extrémité de la rue des Sapins	7 m	Commune
RE021	couverture public	Aménagement d'un carrefour rue des Lancers		Commune
RE022	voie à élargir	Elargissement de la rue des Héters (Nethwiller)	6 m	Commune
RE024	couverture public	Aire de retournement (rue des Héters à Nethwiller)		Commune
RE025	voie à élargir	Elargissement de la rue des Chênes (Nethwiller)	11 m	Commune
RE027	voie à créer	Création d'un chemin d'accès (Nethwiller)	9 m	Commune
RE028	couverture public	Voie de desserte de la zone 1AUb et aménagement d'un espace public (rue d'Alsace (Nethwiller)		Commune
RE029	voie à créer	Liaison douce vers la zone 1AUb (Nethwiller)	4 m	Commune
RE030	couverture public	Aire de retournement (rue des Léviers)		Commune
RE031	couverture public	Aire de retournement (rue du Château d'Eau)		Commune
RE032	voie à élargir	Elargissement de la rue du Château d'Eau	7 m	Commune
RE033	couverture public	Aire de retournement (rue des Cheminots)		Commune
RE034	couverture public	Aire de retournement (rue des Vignes)		Commune
RE035	couverture public	Aire de retournement (Voisard)		Commune
RE036	voie à élargir	Aménagement de la rue d'Oberbronn	12 m	Commune
RE037	voie à élargir	Elargissement de la rue des Noisetiers	5 m	Commune
RE038	couverture public	Aire de retournement (rue des Noisetiers)		Commune
RE039	voie à élargir	Aménagement d'un carrefour (rue des Prés)		Commune
RE040	couverture public	Aire de retournement (rue du Marais)		Commune
RE041	voie à élargir	Elargissement de la rue des Prévôtiers (Nethwiller)	6 m	Commune
RE042	couverture public	Aire de retournement (rue des Carriers à Nethwiller)		Commune
RE043	voie à créer	Liaison douce (rue des Libanés)	4 m	Commune
RE044	voie à créer	Création d'une voie (rue des Sangliers)	4 m	Commune

maître d'ouvrage :
Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

REGLEMENT GRAPHIQUE Secteur de REICHSHOFFEN

Planche 9-2 - planche Sud

PLUI APPROUVÉ
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
en date du 21 septembre 2021

MODIFICATION N°2 ET REVISION ALLEGEE N°2
Vu pour être annexé aux délibérations du Conseil communautaire
en date du 18/05/2026

A Niederbronn-les-Bains, le 19/05/2026
M. Patrice Hilt, le Président.